<u>L'assistante sociale</u> a un rôle d'écoute, d'information et d'orientation. Elle peut vous accompagner dans les différentes démarches administratives, sociales et scolaires.

La puéricultrice

Elle observe le développement de l'enfant et participe au repérage précoce de ses troubles éventuels. Elle assure auprès de l'enfant des séances d'éveil, participe au repérage et stimule ses compétences en respectant son rythme. Elle est à l'écoute de chaque famille et peut être un soutien à la parentalité et une aide à l'intégration au sein des structures collectives (crèches, haltegarderie, etc.)

La psychologue

La psychothérapie est réalisée par une psychologue clinicienne.

Le bilan psychologique réalisé au moyen de différents outils d'évaluation a pour objectif une connaissance globale et la plus approfondie possible de l'enfant, de son développement, de son fonctionnement, de ses souffrances psychiques, en tenant compte des étapes de son développement.

En fonction des besoins repérés, il peut être proposé :

- Un accompagnement psychologique de l'enfant et/ou de sa famille
- Des groupes thérapeutiques d'enfants, de parents et de parents-enfants.
- Des psychothérapies par le langage, le jeu, le dessin, le modelage, les échanges non verbaux, ... les psychothérapies ont pour objectif d'aider l'enfant à gérer ses émotions, ses désirs, ses inquiétudes dans toutes les circonstances de sa vie : à l'école, en famille... Les psychothérapies tendent à rendre l'enfant acteur de ses potentialités.

La psychomotricienne

La thérapie psychomotrice propose à l'enfant des expériences corporelles variées, jeux dynamiques ou activités de détente, qui permettent une prise de conscience du corps, une meilleure maîtrise gestuelle et facilitent la relation à l'autre.

La kinésithérapeute

Par le mouvement, la kinésithérapeute va chercher à mettre en évidence les capacités motrices de l'enfant, entretenir sa mobilité et prévenir les déformations orthopédiques. Elle va l'aider à acquérir une autonomie dans ses installations et ses déplacements avec ou sans aides techniques.

L'ergothérapeute

L'ergothérapie a pour but le développement de la motricité fine (graphisme...), la prise en charge des difficultés perceptives en lien avec les apprentissages et les activités de la vie quotidienne. L'ergothérapeute peut être amenée à réaliser des orthèses pour éviter les déformations orthopédiques des mains.

Elle peut vous accompagner dans le choix et l'acquisition de matériel spécialisé (poussette, siège auto, siège de bain) et en cas d'aménagement de votre enfant

N'hésitez pas à la contacter si vous avez un projet d'aménagement de votre logement ou d'une construction en relation avec les difficultés de votre enfant.

L'orthophoniste

Elle s'adresse à un enfant présentant des troubles de de l'oralité, de l'articulation, de la parole et du langage, quelle qu'en soit l'origine: handicap moteur, sensoriel, mental ou psychoaffectif.

L'orthophonie a pour but de développer la communication sous toutes ses formes en créant des situations motivantes et ludiques. Selon les besoins, on insistera sur la compréhension, la construction du langage, la communication gestuelle... en privilégiant toujours un lien relationnel de qualité avec l'enfant.

L'orthoptiste

L'orthoptiste est l'auxiliaire médicale qui a pour fonction le dépistage, la rééducation, la réadaptation et l'exploration des troubles de la vision. Elle travaille en collaboration avec l'ophtalmologiste.

L'éducatrice spécialisée

Son intervention auprès des enfants a pour but de favoriser leur épanouissement, leur éveil, leur socialisation. A partir de ses centres d'intérêts (jeux sensoriels, jeux symboliques, comptines, activités manuelles), l'éducatrice spécialisée l'accompagne vers de nouveaux savoirfaire et savoir être. L'éducatrice spécialisée peut avoir une fonction de tiers dans la relation parent-enfant. Par ses observations, l'écoute et la compréhension qu'il a de la situation, l'éducatrice spécialisée soutient la parentalité, valorise les aptitudes éducatives des parents et resitue la place de l'enfant dans sa famille. L'éducatrice peut aller dans les différents secteurs de la petite enfance : halte-garderie, crèche, services sociaux, mais aussi au domicile de l'enfant.

L'enseignante spécialisée

L'enseignante spécialisée prépare et soutient la 1ère scolarisation ainsi que les scolarisations déjà existantes.

Sa collaboration avec les équipes enseignantes et les référents de scolarité permet de mettre en évidence les compétences et les empêchements des jeunes enfants.

Elle peut conseiller l'équipe sur la mise en place enseignante sur la mise en place de compensation pour faire face aux difficultés de l'enfant, sur l'adaptation du matériel, l'aménagement de l'espace...

Médecins

La consultation médicale est un temps indispensable au travail du CAMSP pour garantir la meilleure cohérence possible des soins auprès de l'enfant et sa famille.

Les médecins évaluent les troubles du développement de l'enfant et ses retentissements.

Ils participent à la recherche diagnostic. Les médecins valident les Projets Personnalisés d'Accompagnement et sont les garants de sa mise en œuvre.